

29 avr 2010 -16:01

Appartient à Conseil des ministres du 29 avril 2010

Régie des bâtiments

Modification du Plan de relance économique pour la Régie des bâtiments

Modification du Plan de relance économique pour la Régie des bâtiments

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a approuvé des modifications au Plan de relance économique de l'Etat belge pour la Régie des bâtiments, conformément aux décisions prises lors du contrôle budgétaire 2010.

Cette adaptation du plan de relance permet notamment de dégager les crédits d'engagements nécessaires pour la réalisation d'un parking pour autocars à l'Ecole européenne de Woluwé-Saint-Lambert.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>